



[DURABLE](#) [ENERGIE](#) [FLUIDES](#)

BILAN MAPES 2026 : 6 EUROS ÉCONOMISÉS POUR UN EURO INVESTI

🕒 17 juin 2026 | Geneviève De Lacour  0

Pionnière en matière d'économie d'énergie, la Mission d'appui à la performance en santé (Mapes) des Pays de la Loire a présenté le bilan de ses cinq années d'actions. Grâce au dispositif « efficacité transition énergétique en santé » (ETE), les établissements sanitaires et médico-sociaux de la région ont économisé en moyenne près de six euros, pour un euro investi.



© Epictura

Le dispositif ETE a un objectif principal : réussir à accompagner les 2 000 établissements de santé et médico-sociaux que comptent les Pays de la Loire dans leur démarche d'efficacité énergétique. Comment ? En multipliant le nombre de conseillers énergie et en mettant en place, des actions simples de réduction des consommations d'énergie et d'eau, de réduction des coûts d'exploitation et d'investissement.

L'ambition pour les établissements est de réussir à structurer une démarche de performance énergétique et de réinternaliser les compétences dans ce domaine. La Mapes, qui accompagne aujourd'hui près de 600 structures, a présenté, le 9 juin à Angers, son bilan 2026.

28 % D'ÉTABLISSEMENTS ACCOMPAGNÉS PAR UN CONSEILLER

Sur 2 000 établissements de santé et médico-sociaux que comptent les Pays de la Loire, 720 établissements (35 %) ont candidaté au dispositif ETE et 565 (28 %) ont pu, à ce jour, être accompagnés par un conseiller.

Au total, 950 établissements ont été « touchés » par le dispositif, c'est-à-dire soit accompagnés par un conseiller, soit ont bénéficié du programme d'animation de la Mapes. « Le dispositif est gratuit mais il faut candidater », a souligné Yoann Leloutre, coordinateur régional ETE qui a révélé que 42 % des établissements qui profitent de cet accompagnement régional sont des Ehpad.

20 CONSEILLERS ÉNERGIE JUSQU'À FIN 2029

Entre 2018 et 2021, la région ne comptait qu'un seul conseiller en énergie partagée. À partir de 2021, le système ETE a été mis en place et l'équipe s'est étoffée. Aujourd'hui, 15 conseillers énergie, plus deux coordinateurs régionaux animent le dispositif. « Le nombre de financeurs a aussi évolué et le périmètre s'est élargi, passant de 1600 structures pouvant être accompagnées à 2000 », a expliqué le coordinateur.

Ainsi, les sept conseillers départementaux sont financés par l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire et le programme Actee de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). Ils accompagnent 450 sites depuis 2021. A cela, s'ajoutent quatre conseillers de groupement hospitalier de territoire (GHT) qui accompagnent depuis un an et demi 250 sites. Ils sont financés en partie par le programme Actee (40 % si CDD ou 65 % si CDI), le reste à charge étant assumé par les GHT.

Le premier appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour l'installation de conseillers en transition écologique et énergétique en santé (CTEES), financé par la Direction générale de l'offre de soin (DGOS) et la CNSA, a permis de recruter quatre CTEES, entre 2022 et 2025, qui ont accompagné 190 sites.

« Le financement est maintenant terminé mais les établissements ont pris le relais et les conseillers sont dorénavant tous en CDI », a expliqué Yoann Leloutre. « Un nouvel AMI de l'Anap, pour la période 2026 à 2029, permettra d'embaucher cinq CTEES supplémentaires qui accompagneront 200 établissements », s'est-il félicité.

Petite spécificité régionale, sept organismes gestionnaires, du médico-social de Maine et Loire, ont décidé de se regrouper pour financer un poste de conseiller sur leurs fonds propres. Ce conseiller arrivé en janvier 2025 accompagne 70 sites.

TROIS TYPES D'ACCOMPAGNEMENT

Au fil des ans, la Mapes a mis en place trois types d'accompagnements. « Au début, on quantifiait juste les économies d'énergie et d'eau réalisées grâce aux conseillers après analyse des consommations », a mentionné le coordinateur. À travers les réductions de consommations, les gains énergétiques, les économies se montent à 2,5 millions d'euros depuis 2021, pour ce premier type d'accompagnement (C3).

Second type d'appui, celui qui ne permet pas de réduire les consommations, mais permet de réaliser des gains financiers directs, d'éviter un surcoût en fait. Une erreur de facturation, une analyse de devis, des contrats d'exploitations CVC optimisés, un achat groupé d'énergie... La totalité des conseillers du dispositif ETE ont réalisé 1000 actions de ce type, qui au total ont généré une économie de 10,4 millions d'euros entre juin 2021 et juin 2026.



© Epictura

L'optimisation de la Turpe (c'est-à-dire l'abonnement électrique), par exemple est l'une d'elles. « Plus de 300 études Turpe ont été réalisées dans la région », fait savoir Yoann Leloutre. D'ailleurs pour ce faire, « il y a juste un mél à envoyer au fournisseur ».

Enfin, troisième type d'accompagnement, celui qui fait appel « au jus de cerveau » des conseillers. Disposer d'un conseiller en interne permet d'avoir un avis d'expert qui peut, par exemple, relire des diagnostics d'usage, challenger les devis et études des bureaux d'étude. Ce type d'actions a permis aux structures d'économiser 2,6 millions d'euros depuis juin 2021.

PLUS DE 19 MILLIONS D'EUROS DE GAINS

La coordination régionale distingue trois types de structures : celles (une soixantaine) qui sont accompagnées depuis trois ans et plus et qui ont réalisé entre 30 et 40 % d'économies d'énergie. Celles qui sont accompagnées depuis un an et demi (soit 100 sites) et réalisent entre 15 et 20 % d'économie d'énergie. Pour les dernières (200 sites), elles ne sont accompagnées que depuis six mois, mais réalisent d'ores et déjà de 5 à 10 % d'économies. « Comme on accompagne beaucoup plus de sites, au global, le dispositif ETE est de plus en plus efficace », souligne le coordinateur.

En additionnant le tout, les gains réalisés depuis juin 2021 s'élèvent à 24 millions d'euros pour le sanitaire et médico-social. Mais sur l'accompagnement C3, le dispositif ETE de la Mapes a pris pour hypothèse que 60 % des gains réalisés par les établissements sont véritablement imputables aux actions des conseillers ETE et 40 % aux actions des services techniques de l'établissement. Résultats, ils ont minoré à 19 millions d'euros les gains réalisés grâce au dispositif ETE.

11 000 TONNES ÉQUIVALENT CARBONE EN MOINS

Entre l'année de référence et 2025, les consommations d'eau ont ainsi diminué de 31 % dans le sanitaire et de 14 % dans le médico-social. Les consommations énergétiques ont diminué respectivement de 17 % dans le sanitaire et de 24 % dans le médico-social. « Le dispositif ETE a un impact plus fort dans le médico-social que dans le sanitaire car les premiers sont moins dotés en compétences techniques internes », constate Yoann Leloutre.



Yoann Leloutre



© Epictura

Si le dispositif a coûté environ 3,5 millions d'euros en ressources humaines, il a, outre les économies générées, réduit de 11 000 tonnes les émissions de CO2 des établissements. Ce qui représente l'équivalent de la consommation annuelle énergétique de 25 Ehpad.

[f FACEBOOK](#) [t TWITTER](#) [in LINKEDIN](#)

A LIRE ÉGALEMENT



[LES 46 RECOMMANDATIONS DU CERES POUR DE \(BONNES\) PRATIQUES PROFESSIONNELLES AU BLOC](#)



[ADRIEN PINTÉ : ACCOMPAGNER POUR FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES](#)



DÉCARBONATION : ACHETEURS, FOURNISSEURS MÊME COMBAT

RÉAGIR À CET ARTICLE

NOM

ADRESSE EMAIL

MESSAGE //

COMMENTER

NEWSLETTER HEBDOMADAIRE

NOM

PRÉNOM

FONCTION

ORGANISME

ADRESSE EMAIL *

En cochant vous acceptez de recevoir des informations par email de la part de achat-logistique.info. Vous pourrez vous désinscrire à tout moment grâce au lien présent en bas de chaque email.

[INSCRIPTION](#)

 OFFRES D'EMPLOI



ACHETEUR GHT
GHT d'Armor



TECHNICIEN BIOMÉDICAL
CH Rambouillet



DIRECTEUR DES ACHATS
Hôpital européen de Marseille

[VOIR TOUTES LES OFFRES](#)

ARTICLES LES PLUS LUS



THOMAS LAM : DONNER AUX ACHETEURS PUBLICS UNE SOUPLESSE SUPPLÉMENTAIRE

🕒 2 juin 2026



SIX ÉTABLISSEMENTS DISTINGUÉS AUX PRIX TRANSITION ÉCOLOGIQUE

🕒 25 mai 2026



JEAN-LUC PONS : ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES PUI, MISSION CLÉ POUR LE RESAH

🕒 29 mai 2026

A propos

Tous les matins, achat-logistique.info fait le point sur ce qu'il faut retenir d'essentiel et propose des articles en accès libre sur les bonnes pratiques en France et à l'étranger dans le secteur public mais aussi dans le secteur privé.

Nous contacter

[Contacter la rédaction](#)

[Publier une offre d'emploi](#)

Dernier Tweet

Le flux Twitter n'est pas disponible pour le moment.

[MENTIONS LÉGALES](#) [DONNÉES PERSONNELLES](#) [PUBLICITÉ](#)

© 2026 Tous droits réservés.